

Appel de dossiers 2026-2027 - Verrière de l'Espace Desjardins Centre multifonctionnel Rolland-Dion, Ville de Saint-Raymond

La Verrière de l'espace Desjardins se veut un lieu ouvert à la pluralité des expressions artistiques pour faire connaître, promouvoir et diffuser le travail d'artistes professionnels et de la relève pour un public de tous âges. Pour encourager la participation, la réflexion et l'appréciation des arts visuels, plusieurs activités ponctuelles telles que lançements, conférences ou activités de médiation culturelles s'ajoutent à la programmation. Culture Saint-Raymond invite les artistes s'exprimant à travers différents médiums 2D (peinture, photographie, léger bas-relief, gravure, textile, dessin, sérigraphie et arts numériques) à proposer un projet d'exposition. Une plage d'exposition sera dédiée à un ou une artiste de Saint-Raymond ou de la MRC de Portneuf.

Date limite pour le dépôt du dossier : 16 janvier 2026

Admissibilité

Les artistes en arts visuels sélectionnés, qu'ils soient professionnels ou émergents, recevront une redevance pour le droit d'exposition selon les barèmes suivants:

- **Professionnel** : 950 \$ (études en arts visuels, bourses, Prix, expositions en galerie et lieux officiels reconnus avec acceptation sur jury ou être membre du RAAV).
- **Émergent** : 350 \$ (études en arts visuels en cours ou CV à l'appui, Prix, bourse, exposition sur sélection sur jury ou recommandation par un artiste professionnel reconnu).
- De plus, la Ville offre le vernissage en formule 5 à 7 en présence de l'artiste, la publicité et la diffusion ainsi que le soutien technique pour le montage et le démontage.

Artiste amateur en arts visuels. Les dossiers sélectionnés recevront les soutiens suivants:

- **Amateur** : la Ville offre le vernissage en formule 5 à 7 en présence de l'artiste, la diffusion, le mentorat et soutien technique lors de l'accrochage et du démontage.

Médiation culturelle pour les artistes professionnels

Les artistes professionnels qui le souhaitent peuvent proposer une activité de médiation culturelle en lien direct avec leur exposition. Un montant supplémentaire de 50 \$ / heure (maximum de 200\$), incluant les frais de gestion et de préparation, est offert sur acceptation au préalable de l'activité.

Engagement de l'artiste

L'artiste s'engage à être présent pour le montage, le vernissage et le démontage. Prévoir un système d'accrochage (des œillets et/ou un fil résistant à l'endos afin d'être suspendues).

À noter :

- le vernissage a toujours lieu un jeudi en formule 5 à 7;
- le transport des œuvres ainsi que l'hébergement s'il y a lieu, sont aux frais du participant.

Le dossier doit obligatoirement inclure :

- Une démarche artistique (300 mots);
- Un curriculum vitae à jour (3 pages maximum);
- Un texte décrivant le projet (500 mots);
- 10 à 15 fichiers visuels (300 DPI – JPG seulement, 20 MO maximum)
- Une liste descriptive des images jpg (titre-année-médium-dimension);

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les énoncés ci-dessus ne sera pas retenu.

Afin de bien figurer l'espace dédié, il est fortement recommandé de consulter :

- Plan de la galerie (pdf)

Adressez votre dossier à Étienne St-Pierre par courriel à etienne.st-pierre@villesaintraymond.com ou via le site gratuit wetransfer.com à la même adresse courriel. L'objet de l'envoi courriel devra indiquer: Appel de dossiers d'artistes 2026-2027.